

## PRESENTATION DE L'ETANG

**Date de création** : 1970

**Localisation** : à 3 km au sud-est du centre-bourg.

**Signalisation** : inexistante.

**Accès** : dans le village, prendre la départementale 22 en direction d'Henrichemont. Continuer jusqu'au lieu-dit « Les Bassineries ». L'étang se trouve 300 m plus loin, en contrebas de la chaussée, à gauche.

**Superficie du site** : 5 ha dont 1 ha 90 a en eau.

**Alimentation** : par un ruisseau de première catégorie, le Moquart.

**Transparence de l'eau** : faible.

**Gestion** : la commune assure l'entretien des espaces verts, des aménagements ainsi que la gestion des populations de poissons.

**Empoisonnement** : carpe, goujon, gardon.

**Autres espèces présentes** : poisson chat, brochet, sandre, tanche.

## DESCRIPTION DU SITE

Construit directement dans le lit du ruisseau Le Moquart, cet étang est ceinturé par une digue. Celle-ci, issue de la terre excavée lors de la création du plan d'eau, supporte le chemin enherbé, tondu ras, et permet d'en faire le tour complet. Une bande de végétation herbacée de quelques dizaines de centimètres de large se développe sur les berges.

La digue nord-est, en travers du lit du Moquart, est percée par un imposant trop-plein de surface en béton. Au centre de la digue une bonde à été installée. Cette dernière est munie d'une pêcherie en aval de la digue. Cet aménagement facilite le tri des poissons lors des vidanges.

Le ruisseau alimente l'étang au sud-ouest.

Au sud, le site est bordé par la départementale 22. Au delà se trouve le Bois des Marnières.

A l'est et au nord, la forêt domaniale de Saint Palais descend doucement vers la vallée du Moquart.

A l'ouest, un chemin gravillonné permet l'accès aux véhicules. Des fils barbelés séparent le site des prairies naturelles.

## LES AMENAGEMENTS PAYSAGERS ET DE LOISIRS

Conçu pour la pêche à la ligne, cet étang possède une digue surmontée d'un chemin afin de permettre l'accessibilité des berges aux véhicules.

A l'ouest, un alignement de peupliers noirs a été planté entre le chemin d'accès gravillonné et les prairies. A ce niveau des tables de pique-nique sont à la disposition des usagers.

Au sud-est, l'étang forme une anse dont un tiers de la surface est considérée comme réserve de pêche.